




PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2018**



**RAPPEL
DES 4 GRANDS AXES
DU BUDGET 2018**

- 
- **La poursuite des opérations engagées** notamment dans le domaine des voiries, de la reconstruction des installations de chauffage et la mise en accessibilité des installations communales,
 - **La continuation des réunions publiques** et l'adaptation des infrastructures aux attentes de la population,
 - **La priorité donnée aux travaux** permettant à terme de générer des économies de fonctionnement,
 - **La modernisation des installations** et des équipements municipaux.

Le budget supplémentaire permet

- **D'intégrer les résultats constatés** lors du vote du compte administratif 2017, le 21 juin dernier,
- De **reprendre les restes à réaliser** tant en dépenses qu'en recettes de la section d'investissement,
- De **corriger et d'ajuster les crédits et les recettes** inscrits lors du vote du budget primitif,
- **D'inscrire d'éventuelles nouvelles dépenses** en fonction des disponibilités constatées.



SECTION DE FONCTIONNEMENT



LES AJUSTEMENTS DE RECETTES

DOTATIONS : + 243.341 €

(par rapport à 2017)

	Pour mémoire 2017	Prévu au BP 2018	Dotations notifiées	Variation 2018 / 2017
Dotation forfaitaire	4.623.630 €	4.653.912 €	4.653.267 €	+ 0,64 %
DSU	5.053.607 €	5.129.411 €	5.240.191 €	+ 3,69 %
DNP	673.412 €	606.071 €	700.532 €	+4,03 %
TOTAL	10.350.649 €	10.389.394 €	10.593.990 €	+ 2.35 %

Les ajustements en matière de dotations

- 645 euros au titre de la Dotation Forfaitaire**
- + 110.780 euros au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Cohésion Sociale**
- + 94.461 euros au titre de la Dotation Nationale de Péréquation**

DDU : + 424.067 €

- **75.000 euros** pour les travaux réalisés à la Perche,
- **276.150 euros** pour la réhabilitation de la Salle Gagarine,
- **72.917 euros** pour les aménagements de l'espace convivial à la Maison des Habitants.

Recettes fiscales

+ 9.955 € au titre du F.P.I.C par rapport aux prévisions du B.P.

La recette totale s'élève à 406.955 euros

Autres recettes de gestion courante

**+ 63.696,38 € d'excédent reversé par le budget
Location de salles**

Les recettes d'ordre

- + 150.000 euros de travaux en régie**
- + 30.000 euros en provision d'un contentieux**
- + 350.000 euros pour le réaménagement de l'emprunt CMS**

TOTAL DES RECETTES

Excédent de fonctionnement :

1.237.843,80 euros

Recettes réelles de fonctionnement :

763.609,38 euros

Recettes d'ordre de fonctionnement:

530.000,00 euros

Total :

2.531.453,18 euros.



LES AJUSTEMENTS DE DEPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

+ 152.830 euros pour les fournitures non stockables (eau, électricité, chauffage...),

+ 150.000 euros pour les fournitures et de matières nécessaires aux services techniques dans le cadre des travaux en régie à réaliser pour l'aménagement du futur centre social dans l'ex-école primaire Joliot Curie,

+ 25.000 euros pour les carburants et l'entretien et les réparations des véhicules municipaux. Il faut noter que les consommations de carburant restent stables alors que les prix à la pompe ont fortement augmenté,

+ 30.000 euros en provision pour un contentieux en cours devant le tribunal administratif de Lille (une délibération est soumise à votre approbation lors de la présente séance)

+ 10.000 euros pour des travaux d'entretien au Parc de la Glissoire,

+ 4.670 euros pour la remise en état des circuits froids de la cuisine centrale

SUBVENTIONS

- **Club Sportif d'Athlétisme Avion** **35 euros**
- **Club de Gymnastique Avionnais** **70 euros**
- **Club de Boules de l'Artésienne** **350 euros**
- **Club Nautique Avionnais** **70 euros**
- **Club Avionnais de Plongée** **245 euros**
- **Club Canoë Kayak** **35 euros**
- **Association Sportive du collège Langevin** **420 euros**

CHARGES EXCEPTIONNELLES

+ 15.000 euros pour des annulations de titres (recettes rattachées surestimées)

+ 350.000 euros pour le remboursement de l'IRA dans le cadre du réaménagement de l'emprunt CMS (emprunt structuré ayant bénéficié du régime dérogatoire).

DEPENSES D'ORDRE

+ 30.000 euros en provision pour un contentieux en cours devant le Tribunal Administratif de Lille

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

• Excédent reporté	1.237.843,80 euros
• Recettes réelles supplémentaires	763.609,38 euros
• Recettes d'ordre supplémentaires	530.000,00 euros
• Total des recettes	2.531.453,18 euros
• Dépenses réelles supplémentaires	738.725,00 euros
• Dépenses d'ordre supplémentaires	30.000,00 euros
• Total des dépenses	768.725,00 euros
Virement à la section d'investissement	1.762.728,18 €



SECTION D'INVESTISSEMENT



LES RESTES A REALISER

EN RECETTES

953.248,70 euros

**constitués pour l'essentiel de subventions à recevoir
après réalisation des opérations concernées,**

EN DEPENSES

6.641.411,40 euros

affectés aux opérations en cours (travaux rue Voltaire, VPI dans les écoles, Rénovation du Centre Culturel, Dojo Gagarine, vestiaire Parc Urbain, reconstruction des installations de chauffage dans les écoles, pour ne citer que les principaux chantiers engagés)



Rénovation des voiries	1.396.618,00 euros
Enseignement et Enfance	427.390,00 euros
Culture et Jeunesse	489.865,00 euros
Installations sportives	1.741.977,00 euros
Développement Social Urbain	506.779,00 euros
Actions Foncières	183.155,00 euros
Gestion du Patrimoine	1.603.163,00 euros
Opérations/Compte de tiers	292.464,40 euros



**LES RECETTES A
AJUSTER OU
NOUVELLES**

RECETTES NOUVELLES : + 974.437 €

- + 6.030 euros** provenant des amendes de police,
- + 34.141 euros** de subvention allouée au titre de la DETR pour le remplacement et la pose de nouvelles menuiseries dans les écoles Cadras et Parent
- + 76.000 euros** de dotation Politique de la Ville pour les travaux de réfection des abords et des cheminements de l'Ecole Lannoy.
- + 295.000 euros** de dotation Politique de la Ville pour les travaux à réaliser pour la création du centre social à la Cité des Cheminots.
- + 17.090 euros** de subventions attribuées par la FDE 62 pour les travaux de chauffage et le changement d'énergie (passage au gaz) dans les écoles Parent, Cachin et Anne Franck,

RECETTES FONCIERES

+ 546 176 euros de recettes foncières correspondant à

➤ La vente pour **350 000 euros** des terrains du futur EHPAD

➤ La cession pour **145 476 euros** des terrains à Pas de Calais Habitat pour la construction du béguinage.

➤ La vente pour **50 700 euros** de terrains au Percot Liévinois.

+ 12.300 euros de complément du FCTVA

+ 25.000 euros de cessions de véhicules

+ 30.000 euros de levée de consignation du contentieux

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement de la section de fonctionnement :	1.762.728,18 €
Restes à réaliser :	953.248,70 €
Excédent capitalisé :	4.033.447,97 €
Recettes nouvelles :	1.041.737,00 €
Recettes d'ordre (contentieux et réaménagement emprunt CMS):	4.408.388,00 €
Excédent 2017 reporté:	1.654.714,73 €
Total des recettes :	13.854.264,58 €



**OPERATIONS
ENGAGEES LORS
DU BUDGET
PRIMITIF**

COMPLEMENTS DE CREDITS : 837.500 €

140.000 €	En complément des crédits déjà inscrits (981.745 euros) pour la rénovation du Dojo de la salle Gagarine subventionnée dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville – Cela fait suite à l’attribution des marchés afférents,
130.000 €	En travaux de voiries pour accompagner les travaux liés au BHNS,
115.000 €	Pour l’aménagement et l’amélioration des abords de l’Ecole Lannoy (travaux subventionnés dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville,
100.000 €	Pour les travaux d’aménagement et les équipements des futurs services techniques – rue Achille Thumerelle,
32.500 €	En complément des crédits déjà inscrits 1.061.560 euros pour les travaux de la rue Voltaire pour le passage de fourreaux supplémentaires,
20.000 €	Pour des travaux de mise aux normes dans les bâtiments communaux,
300.000 €	Pour les travaux du futur centre social à l’ex-école Casanova en complément des crédits déjà inscrits au BP (100.000 €)



**OPERATIONS
NOUVELLES
2018**

OPERATIONS NOUVELLES 2018 : 1.466.965,18 €

340.165 €	Pour l'aménagement des espaces libérés par le démontage des anciennes bretelles de la RN 17
200.000 €	En complément des crédits prévus pour les préemptions
180.000 €	Au titre de la convention publique d'aménagement avec Territoires 62
150.000 €	Pour la réfection d'une partie des trottoirs du Bd Gabriel Péri et l'amélioration du stationnement
149.800 €	Pour les travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux conformément au plan pluriannuel décidé en Conseil Municipal
120.000 €	Pour des travaux de viabilisation de terrains et le renforcement du système de défense incendie à la cité de l'Artésienne
100.000 €	Pour l'aménagement de l'entrée et de l'accueil à l'école Cadras – Après élaboration du projet définitif, un crédit complémentaire sera probablement nécessaire

OPERATIONS NOUVELLES 2018 (suite)

80.000 €	Pour les travaux de réfection de la cour de l'école Cachin
30.000 €	Au titre du plan de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics
27.000 €	Pour la réfection des dalles béton du préau de l'école Desnos
25.000 €	Pour l'installation d'un système de climatisation au funérarium en prévision de fortes chaleurs sur une longue durée
20.000 €	Pour l'acquisition de casiers à la Piscine
15.000 €	Pour l'achat d'aérateurs au Parc de la Glissoire
30.000 €	Pour le contentieux en cours auprès du T.A. de Lille

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Complément de crédits :	837.500,00 €
Opérations nouvelles:	1.466.965,18 €
Restes à réaliser :	6.641.411,40 €
Dépenses d'ordre (contentieux et réaménagement emprunt CMS):	4.908.388,00 €
Total des dépenses :	13.854.264,58 €

Un budget inscrit dans la continuité

Les priorités décidées et les axes principaux sont et ont été ainsi mis en œuvre.

Parmi les orientations budgétaires figure la non-souscription d'un nouvel emprunt pour le financement des investissements. Cela oblige la Commune à dégager un autofinancement suffisant et à adapter son programme d'investissements à celui-ci et aux concours extérieurs qui peuvent être sollicités auprès d'autres financeurs.

La Commune poursuit une gestion prudente et sobre, mais elle dépend de nombreux éléments contextuels échappant à sa maîtrise, comme l'inflation et les mesures législatives et réglementaires qui impactent les dépenses et les recettes.

Depuis de nombreuses années, les efforts réalisés ont permis de préserver la qualité des services rendus à la population et l'autofinancement. Il est indispensable de les poursuivre et même de les amplifier.

BUDGET LOCATION DE SALLES

En Fonctionnement :

**Reversement au budget principal de l'excédent
Soit 63.696,38 €**

En Investissement :

**Affectation de l'excédent de 59.938,39 €
À l'acquisition de mobiliers et matériels**



PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

**BUREAU MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2018**